

courrier

du médecin
vaudois

REVUE DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DE MÉDECINE

NUMÉRO 2 • MARS - AVRIL 2014

La médecine libérale a-t-elle un avenir?

Agenda

Conférence LPP
15 mai 2014

svm  Société Vaudoise
de Médecine

www.svmed.ch



Des services personnalisés à l'écoute de vos besoins.

VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

Avant d'être des entreprises, nous sommes une association humaine de compétences pour garantir le meilleur suivi biologique et médical des patients et offrir l'outil le plus adapté au corps médical.

aurigen

centre de génétique et pathologie
www.aurigen.ch

• LAUSANNE •

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



polyanalytic

analyses médicales
www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON

*Garantir le meilleur
suivi biologique*

● membres du réseau medisupport

SOMMAIRE

dossier

4

Devenir indépendant – seul ou avec des confrères – est aujourd’hui proche de la création d’une PME, ce qui suppose des connaissances qui vont au-delà de l’exercice de la médecine. Notre Dossier s’intéresse à l’avenir de la médecine privée indépendante, y compris selon des modèles originaux comme celui qui se profile dans le Pays-d’Enhaut.

svm express

13

A vos agendas...

portrait de membre

20

Dans sa grande maison de Pully, un véritable musée comme disent ses enfants, le Dr François Pellet nous accueille chaleureusement, heureux de nous livrer mille histoires et anecdotes qui ont jalonné sa vie. De quoi la raconter un jour dans un livre, qui sait...

courrier
DU MÉDECIN
VAUDOIS

Prochaines parutions

numéro 3/2014 – 21 mai
délai rédactionnel, 22 avril

numéro 4/2014 – 25 juin
délai rédactionnel, 26 mai



édito

PIERRE-ANDRÉ REPOND *

Dresse VÉRONIQUE MONNIER-CORNUZ **

Les nouvelles voies de l'indépendance en médecine

Préserver l'essentiel

Lorsqu'on évoque l'avenir de la médecine, il faut éviter de se laisser piéger par le vocabulaire.

En réduisant l'équation à une opposition entre médecine libérale ou non, on risque de s'enfermer dans un débat idéologique sommaire qui passe à côté de l'essentiel et de prédire un peu vite, sur des bases douteuses, une mort programmée ou l'éternité de la médecine libérale.

Si le progrès médical est un paramètre essentiel, le changement voire l'innovation peut et doit aussi toucher les formes d'organisation de la médecine qui doivent s'adapter à de nouvelles contraintes et aspirations.

Pour de multiples raisons, la nouvelle génération de médecins envisage le plus souvent d'exercer son art dans un environnement de travail différent de celui de la génération précédente. C'est un des facteurs qui pèsent sur la relève, spécialement la reprise de cabinets, et qui exigent des adaptations sous forme de cabinets de groupe ou de centres médicaux qui vont cohabiter avec d'autres formes d'installations plus individuelles.

Dès qu'il est question de regrouper des forces, se posent de nouvelles questions liées au risque entrepreneurial et à la gouvernance de ces entités: qui investit, qui dirige, administre, facture, selon quelle logique et quels tarifs, quelle stratégie, quelle éthique, en un mot selon quel projet?

De la réponse à ces questions dépendent la place et l'indépendance du médecin, notamment dans sa relation thérapeutique avec son patient. L'évolution est particulièrement rapide en ce moment crucial où les acteurs les plus agiles occupent le terrain avec des solutions qui vont marquer durablement les conditions d'exercice de la médecine ambulatoire.

Il n'est pas indifférent de savoir si un cabinet médical est détenu par des investisseurs privés, publics ou institutionnels, un assureur, un grand distributeur, un hôpital, une clinique ou encore les médecins qui y travaillent eux-mêmes.

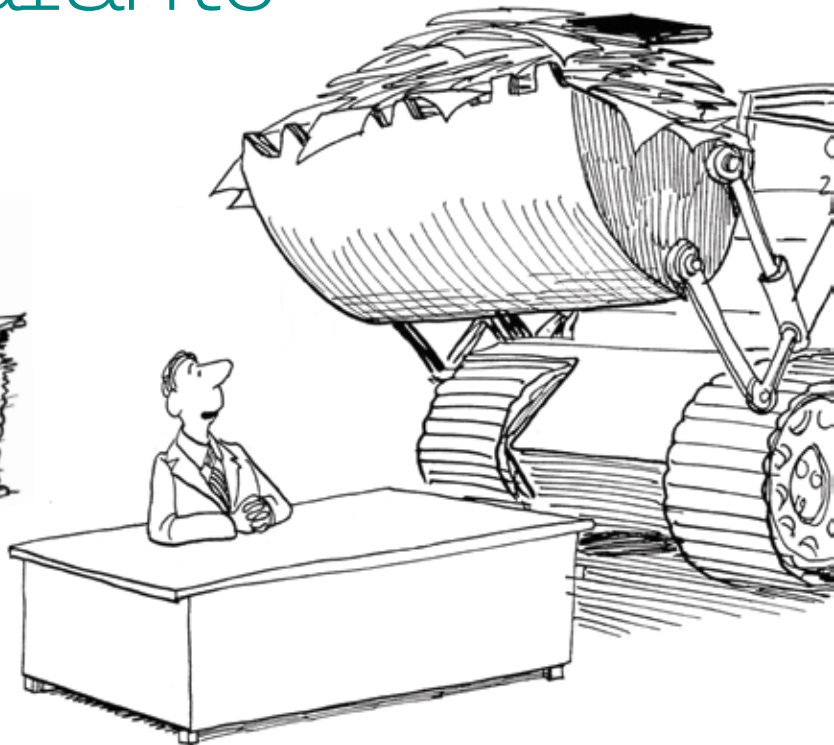
L'objectif de la SVM est de donner aux médecins l'opportunité de faire des choix éclairés préservant leur autonomie et privilégiant des solutions qui leur sont propres dans un environnement qui change. Avant de céder trop vite à des facilités à court terme, il vaut la peine d'examiner les différentes options en s'appuyant sur des conseils et soutiens désintéressés et sur l'avis de ses pairs. Une fondation, prioritairement axée sur la relève, à même d'agir sur les conditions cadres de la médecine ambulatoire est, actuellement en gestation sous les auspices du partenariat DSAS-SVM. ■

* SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SVM
** PRÉSIDENTE DE LA SVM



Des politiciens médecins l'affirment

La qualité de la formation, principale garante de l'avenir



Regards croisés des docteurs et députés au Grand Conseil vaudois Brigitte Crottaz (socialiste) et Philippe Vuillemin (PLR) sur la médecine indépendante.

Etes-vous optimiste quant à l'avenir du médecin indépendant ?



B. CROTTAZ: Je pense que le modèle actuel du médecin indépendant risque de disparaître au profit de cabinets de groupe ou policliniques financés par des intervenants extérieurs qui ont plus une logique financière que médicale. En effet, le risque financier n'est pas toujours facile à assumer seul et les difficultés que rencontrent les médecins indépendants sont de diverses natures: attaques contre le laboratoire au cabinet, volonté des assureurs de limiter le

catalogue des prestations offertes par l'assurance de base et de supprimer la liberté de contracter, charge administrative qui ne fait qu'augmenter, contrats d'assurances alternatives qui pénalisent les patients de médecins internistes avec spécialisation et j'en passe!



PH. VUILLEMIN: Un médecin indépendant est celui qui seul – ou à plusieurs – ouvre une micro-entreprise, appelée cabinet médical et qui ne dépend que de lui dans la définition de ses objectifs de prises en charge thérapeutiques comme dans sa gestion financière. Cela lui permet, sans devoir plaire à personne et libre de toute pression hiérarchique, de se consacrer sans retenue à son patient. Par ailleurs, l'expérience montre que son évolution individuelle et professionnelle l'amène à

prendre ce risque «d'entreprendre», seul ou à plusieurs. Il y aura toujours des médecins, et c'est leur droit, qui préféreront la structure protectrice d'une institution privée ou publique leur offrant un bon salaire et l'éventuelle satisfaction d'exercer le pouvoir médical, mais contrairement à ce que l'on veut faire croire, la tendance vers le statut de médecin indépendant restera dans des proportions statistiques à peu près identiques à aujourd'hui. Et ce statut reste, aussi paradoxal que ce soit, l'avenir de la médecine.

Quels sont les principaux facteurs déterminant sa réussite?

B.C.: Avant tout, c'est l'excellence de la formation post-graduée qui déterminera l'avenir des médecins indépendants. En Europe, les standards de formation ne sont pas tous les mêmes. L'arrivée depuis

quelques années de collègues étrangers avec des équivalences de diplôme mais des formations post-graduées souvent plus courtes pose problème. Un autre point important est que les médecins élaborent leurs propres statistiques pour contrôler la plausibilité de celles des assureurs et réfuter de fausses affirmations. Avec ma sensibilité de députée socialiste, il me semble évident que l'avènement d'une caisse unique (ou publique) offrira une meilleure sécurité aux médecins indépendants et plus de justice et d'équité aux patients.

PH.V: Le patient, tôt ou tard, ne voulant pas se faire imposer de carcan, se tournera vers un médecin indépendant. En effet, celui-ci est le meilleur garant du secret professionnel et, partant, de la confiance que le patient éprouvera à se confier à quelqu'un de sûr, imperméable aux groupes de pression, capable de le soigner dans des conditions appropriées. La qualité de la formation professionnelle reste essentielle mais elle ne doit plus se cantonner au seul savoir académique

mais intégrer le Savoir Etre qui ne s'accommode ni des intrigues d'hôpitaux ni de l'affairisme. Le médecin doit appliquer le partenariat thérapeutique avec son patient, clé de son succès. Il se doit de rester «généraliste» dans sa spécialité car le patient veut d'abord qu'on le soulage, ce qui n'exclut nullement l'utilisation de techniques de pointe dans un milieu ultra-spécialisé privé ou public. L'innovation, le sens de la recherche clinique et thérapeutique à tous les niveaux restent en effet dépendants de l'audace intellectuelle du praticien.

Comment percevez-vous la sensibilité du monde politique à ce sujet?

B.C: Aux yeux de beaucoup, y compris de certains politiques, les médecins sont des privilégiés et il y a une tendance à penser que d'augmenter les contraintes qui leur sont faites va conduire à une réduction des coûts de la santé. Le lobby des assureurs n'y est pas étranger, ayant un poids certain auprès de nos instances fédérales. Mon inquiétude est la tendance affichée de viser une

médecine moins chère, au détriment de la qualité, sous-entendant un moins bon traitement pour les patients.

PH.V: Quelles que soient les nuances que l'on puisse y apporter, le monde politique dans sa diversité appliquera au patient l'idéologie à laquelle il croit: l'une estime que l'Etre humain ne peut pas se déterminer vraiment et qu'il faut une structure pilotée essentiellement par l'Etat, censée servir seule une prestation de qualité dans l'égalité la plus parfaite. L'autre pense que le patient doit rester maître de son destin et que pour cela il faut lui offrir la liberté de choix des lieux et des thérapeutiques. Confrontés à la réalité matérielle des faits, nous pensons que seul un loyal partenariat public-privé dans une structure institutionnelle reconstruite, comme le partenariat entre la SVM et l'Etat de Vaud, par exemple, permettra de privilégier les intérêts de chacun. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
LE Dr JEAN-PIERRE RANDIN ET AGNÈS FORBAT

L'avenir de la médecine privée indépendante **Sous le soleil de Château-d'Œx**

Au terme de votre formation postgrade, vous envisagez de vous installer en pratique privée. Même doté d'un authentique esprit d'entreprise, vous êtes au début d'un véritable parcours du combattant: dénicher celui qui voudra vous avancer le prêt, trouver le local commercial bien situé et à un prix raisonnable, l'équiper et le transformer, engager du personnel de confiance... Tout cela dans un contexte asséculogique, économique et politique incertain. Avec la peur au ventre qu'à tout indépendant de tomber malade ou d'être accidenté tout

au long de sa pratique et le souci de la nécessaire constitution, seul, d'un fonds de prévoyance.

Voilà donc que vous hésitez, c'est trop risqué. Et vous vous accrochez à l'hôpital ou vous choisissez un statut de salarié dans un centre médical géré par un groupe financier (au risque de perdre votre âme!) ou dans un cadre institutionnel étatique ou para-étatique. Faut-il rappeler ici que nombre de médecins de premier recours, en ville ou en campagne, ne trouvent pas de successeurs?

Malgré tout, des solutions se profilent: par exemple, le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut, un projet remarquable à bien des égards (page 10). Multidisciplinaire, favorisant l'échange, le soutien mutuel et les suppléances, bénéficiant des équipements de l'hôpital, il sera garant de l'indépendance si indispensable à une médecine de qualité respectueuse de l'éthique hippocratique. Puisse ce projet, véritable soleil dans un ciel gris, aboutir!



Dr JEAN-PIERRE RANDIN
MEMBRE DU COMITÉ DE RÉDACTION DU CMV

m é d i

ACT

L'art d'organiser votre cabinet médical

BB-Soft

Informatique

Pavement 9
1018 Lausanne
mediact@bbsoft.ch
Tél 021 312 29 49
Fax 021 312 45 54

FICHER DES PATIENTS

Que vous soyez médecin généraliste ou médecin spécialisé, ce programme de gestion moderne et performant répond à tous vos besoins.

SAISIE DES ACTES

ASSURANCES

Depuis 25 ans déjà, l'organisation de votre cabinet devient un jeu d'enfants grâce à MédiACT.

TRÉSORERIE

STATISTIQUES

Les courriers, formulaires, échanges de données avec les laboratoires, la facturation, l'encaissement, l'archivage ... n'ont plus de secrets pour vous.

AGENDAS

ET PLUS ENCORE ...

Sur Macintosh ou sur PC, tout a été pensé pour vous simplifier la vie, avec l'assurance d'un support téléphonique compétent.

Atrium *Equipement médical* **Informatique** **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles

Actuellement en action

L'électrocardiographe CP 50 Plus de **WelchAllyn** est un véritable outil de diagnostic informatisé:

- mémorise les ECG
- imprimante externe laser via USB
- imprimante interne thermique
- export sur PC via Ethernet, mini-USB
- écran couleur tactile



Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à

AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch

www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)

Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Code postal, ville.....
E-mail.....

Y



Devenir médecin indépendant

Vers des responsabilités médicales, financières et gestionnelles

Le Dr Laurent Cougn a suivi l'une des premières formations en vue de l'installation en cabinet, une étape importante de sa vie professionnelle prévue pour l'été prochain. Entretien.

Le Dr Laurent Cougn motive sa décision d'exercer sa profession en cabinet – et de surcroît seul – par sa conviction que l'un des points forts de la pratique de la médecine en tant qu'indépendant est la liberté et la flexibilité que ce travail apporte en termes de gestion de son emploi du temps. Autre aspect motivant pour ce jeune praticien: avoir sa propre patientèle et pouvoir créer des liens au long cours avec les patients. Le Dr Cougn souligne aussi qu'il commencera à travailler en solo car il reprend le cabinet d'un médecin qui travaille seul, mais qu'il envisage par la suite d'exercer dans le cadre d'un cabinet de groupe.

Une décision réfléchie

Bien sûr, avant de prendre sa décision, le Dr Laurent Cougn s'est posé plusieurs questions, dont certaines n'ont pas encore de réponse. Il évoque quelques-unes de ses craintes légitimes, dont la perte d'un certain confort lié à un revenu régulier en milieu hospitalier, confort qu'il ne trouvera évidemment plus en tant qu'indépendant. Il s'est aussi demandé si son niveau de formation était suffisant. Et d'ajouter que la meilleure réponse qui lui a été donnée par des collègues déjà installés est que la

formation ne s'arrête jamais, qu'elle continue au cabinet. Il est donc rassuré de savoir qu'en principe, après avoir obtenu le titre de spécialiste en médecine générale, il devrait être prêt à travailler en tant qu'indépendant...

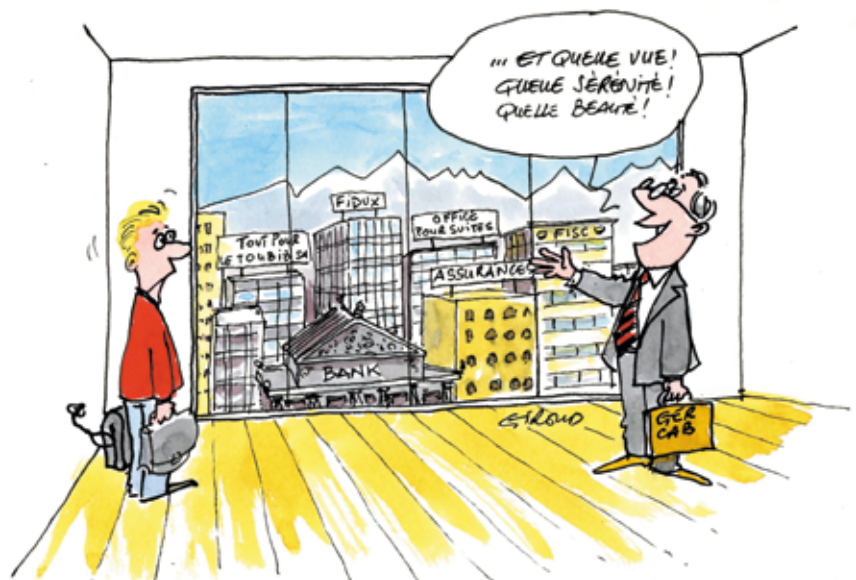
Le Dr Laurent Cougn ne manque pas de nous parler de l'administration et de la gestion du cabinet qu'il lui faudra apprendre à maîtriser. En effet, la formation universitaire n'y prépare pas mais le Dr Cougn signale qu'il se développe heureusement une offre de cours valables pour la préparation à l'installation en cabinet. Pour se résumer, il ajoute qu'être indépendant, c'est assumer de nouvelles responsabilités médicales, financières et gestionnelles.

Puis il conclut en évoquant un autre point important à ses yeux: le souci de ne pas être submergé par le travail et de pouvoir se ménager du temps libre pour soi. Comment le Dr Laurent Cougn voit-il l'avenir? Plutôt bien! nous répond-il.

«Pouvoir créer des liens au long cours avec les patients.»

Selon lui, le travail ne manquera pas avec la pénurie de généralistes qui s'annonce. Et il rappelle son projet d'exercer, à moyen terme, au sein d'un cabinet de groupe. Tout en restant attentif à l'évolution du travail du médecin, de ses relations avec la société et les assurances. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AGNÈS FORBAT





Le cabinet médical

Une PME presque comme une autre

Les cabinets médicaux sont exposés aux risques classiques des entreprises, notamment de responsabilité civile, aux conséquences financières graves. Conseils d'assureurs* et approche économique plus générale.

L'activité professionnelle courante est exposée aux **risques opérationnels** résultant notamment de processus et de système inefficients ou du comportement inadapté de personnes. Il est difficile de mesurer ces risques et c'est pourquoi on y prête peu attention, particulièrement dans les petites entreprises. A tort, car aucune entreprise n'échappe à la défaillance d'un ordinateur par exemple, paralysant le cabinet des journées entières. Ajoutons à ces dommages matériels les prétentions en **responsabilité civile** qui peuvent conduire à une ruine financière potentielle des médecins. La RC professionnelle couvre essentiellement les paiements à titre de dommages et intérêts tels que les frais de guérison, les pertes de gain, le préjudice ménager, la réparation morale. De plus, l'assureur prend en charge les coûts liés à la défense contre des prétentions injustifiées ainsi qu'à la gestion des sinistres.

Le risque perdure même après la retraite

Le médecin doit en outre se protéger contre des prétentions en dommages-intérêts survenant après la fin de son activité indépendante, s'il ne veut pas en répondre lui-même après avoir pris sa retraite. Car la plupart des assu-



reurs ne tiennent pas compte du moment où le médecin a effectué le traitement mais du moment où il prend pour la première fois connaissance du dommage (principe du «claims made»). En effet, un patient peut faire valoir des prétentions en dommages et intérêts pendant dix ans. Il est donc essentiel pour le médecin de disposer d'une assurance couvrant les risques subséquents à une cessation de cabi-

net ou d'activité professionnelle pendant encore une décennie, c'est-à-dire pendant toute la durée du délai légal de prescription. Soulignons l'importance de la RC professionnelle pour les médecins dans une société où les ayants droit deviennent de plus en plus exigeants en matière de réparations matérielles, une tendance qui est encouragée par la publicité médiatique accordée à cette thématique en

Suisse et à l'étranger. Les assureurs notent une augmentation du nombre de cas. Il n'est plus rare de rencontrer des sinistres dont le montant s'élève à plus d'un million et demi de francs. De même, les frais pour la défense juridique contre des exigences injustifiées ne cessent de croître. L'article 40 let. H de la Loi fédérale sur les professions médicales universitaires stipule que les médecins indépendants doivent «conclure une assurance responsabilité civile professionnelle offrant une couverture adaptée à la nature et à l'étendue des risques liés à leur activité ou fournir des sûretés équiva-

«Négliger les risques expose les praticiens à un échec de la gestion de leur entreprise.»

lentes» (LPMéd du 23 juin 2006, état au 1^{er} septembre 2007). On avait même pensé dans le projet de loi à faire dépendre l'octroi de l'autorisation de pratiquer de la possession d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Selon les domaines de spécialité, la somme souhaitée d'assurance pour la responsabilité civile professionnelle pour les médecins est actuellement de 5 à 10 millions de francs.

Les risques d'entreprise pour les médecins exerçant seuls ou en cabinets de groupe sont nombreux. Les négliger expose les praticiens à un échec de la gestion de leur entreprise.

Il importe par ailleurs de ne pas oublier que chaque domaine d'activité exige divers types d'assurance et qu'il peut être utile de se faire conseiller par un spécialiste dans le choix des couvertures nécessaires. ■

RÉSUMÉ PAR AGNÈS FORBAT

* EXTRAITS D'UN ARTICLE PARU DANS *MED INFO* 2011/2 (ASA-SVV) SOUS LA PLUME DE ANDREA THALMANN-MANSER ET MARION PARRY MEIER DE ZÜRICH ASSURANCES.

S'installer en cabinet

Une option économiquement accessible

Pour autant que l'on soit muni du sésame que constitue l'autorisation de pratiquer la médecine à charge de l'assurance obligatoire des soins, faire le choix d'une installation indépendante demeure, aujourd'hui encore, non seulement une orientation parfaitement raisonnable, mais en plus une option accessible du point de vue économique.

Cependant, un tel choix implique la résolution préalable de quelques questions essentielles: S'agira-t-il d'un cabinet individuel, ou de groupe? Dans cette hypothèse, sera-t-il multi-

disciplinaire? Bénéficiera-t-il d'une patientèle existante? Sera-t-il localisé en ville ou dans une région périphérique?

Les réponses devront être soigneusement pesées et correspondre aux aspirations profondes du nouvel indépendant, car elles conditionneront de manière étroite son cadre et ses conditions de vie, sa situation financière future et son parcours professionnel. Lors de cette phase initiale, le fait de se contenter de saisir les opportunités qui se présentent, en laissant de côté toute démarche

volontariste, pourrait à moyen terme engendrer regrets et frustrations.

Une fois les orientations de base fixées, le moment viendra d'établir un plan prévisionnel d'exploitation sur au moins trois ans afin d'évaluer la faisabilité et la pertinence du projet, sans encourir de risques financiers excessifs. Ce plan intégrera le programme des investissements à consentir pour se doter des équipements médicaux nécessaires. Il servira aussi, cas échéant, à l'obtention des crédits bancaires nécessaires. Finalement, l'analogie avec une start-up est réelle!



GILBERT SMADJA
ADMINISTRATEUR CLARICO CONSEILS SA



dossier

Dr PATRICK SCHERRER *

Un modèle original pour assurer la relève médicale

Le Pôle Santé de l'Etambeau



Le futur Pôle Santé de l'Etambeau dans le Pays-d'Enhaut est un projet novateur et rassembleur. Une mue profonde pour le corps médical damounais à l'horizon 2017.

Comme partout, le Pays-d'Enhaut a vu vieillir son corps médical depuis plusieurs années (en moyenne plus de 60 ans). Au-delà des difficultés croissantes à assurer une garde ambulatoire, cette constatation, dans le contexte d'une pénurie programmée en médecins de famille, nous a confrontés de manière aiguë au problème de la relève médicale.

Des états généraux de la santé pour préparer l'avenir

Plutôt que d'attendre la retraite planifiée à court et moyen terme de ses membres, le Collège des médecins du Pays-d'Enhaut a décidé d'être proactif et de prendre son destin en main en organisant en 2010 une forme d'états généraux de notre activité médicale hospitalière et ambulatoire. A cet effet,

nous avons convié à une journée de réflexion les jeunes collègues formés à Château-d'Œx au cours des vingt-cinq dernières années, de l'assistant de 2^e année... au professeur du CHUV! Douze d'entre eux ont ainsi participé à un échange riche et chaleureux avec les médecins installés. A l'unanimité,

nos jeunes collègues se sont prononcés pour une structure collective permettant une activité médicale à temps partiel, la création d'un groupe multidisciplinaire favorisant les échanges et les partages ainsi que les remplacements réciproques.

Le maintien d'un lien étroit avec l'Hôpital du Pays-d'Enhaut et la possibilité d'en utiliser l'infrastructure médico-technique (laboratoire et radiologie en particulier) ont également été soulignés.

«Créer un vrai centre de soins ambulatoires s'est rapidement imposé comme une évidence.»

Créer un grand cabinet de groupe puis un vrai centre de soins ambulatoires s'est donc rapidement imposé comme une évidence. Pour en définir les contours, le Dr Marco Panzeri a réalisé un rapport détaillé à la fin de son année de formation à Château-d'Éx en intégrant les résultats de l'étude Antarès réalisée en 2011 sur mandat de l'Association de soins du Pays-d'Enhaut.

Le Centre ambulatoire (voir encadré) est aujourd'hui pleinement intégré dans un projet plus vaste, fruit de la réflexion menée par l'Association de soins du Pays-d'Enhaut et encouragé par le conseiller d'Etat P.-Y. Maillard et le Service de la santé publique: **le Pôle Santé de l'Etambeau**. Les deux autres maillons de cette chaîne de soins seront un nouvel EMS de 50 lits et l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, réaménagé pour mieux répondre aux exigences de la médecine du XXI^e siècle (agrandissement des urgences, création d'un hôpital de jour, suppression des chambres à quatre lits en particulier).

2017 devrait voir l'achèvement des principales constructions et l'ouverture du centre de soins. Deux jeunes collègues sont arrivés alors que sept de nos «anciens assistants», futurs internistes ou généralistes, se disent très motivés à remonter au Pays-d'Enhaut, séduits par la qualité de vie qui est la nôtre et par un projet qui les fait rêver.

Donc un message d'espoir pour le collectif très dynamique qui œuvre sans relâche depuis bientôt cinq ans pour la création du Pôle Santé de l'Etambeau! ■

* MÉDECIN-CHEF MÉDECINE INTERNE,
HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT

Le Centre ambulatoire (CA) du Pays-d'Enhaut

Le CA doit améliorer l'attractivité médicale de la région, favoriser de nouvelles installations (structures collectives, frais d'installation limités) et fournir une chaîne de soins performante à la population.

Site d'implantation

1100 m², sur la parcelle de l'Etambeau et en relation étroite avec l'Hôpital, en particulier son service d'urgences-policlinique.

Les acteurs du CA

Six internistes ou généralistes, éventuellement un pédiatre, trois médecins hospitaliers et un médecin assistant en formation au cabinet.

- Consultation ambulatoire de psychiatrie
- Centre médico-social
- Consultations spécialisées (diététicienne, podologue, sage-femme)
- Laboratoire d'analyses de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut
- Cabinet dentaire.

Financement

La construction et l'équipement ont été évalués par l'étude Antarès entre 4 et 4,5 millions. Vu qu'il s'agit d'une structure de soins ambulatoires, le financement devra être assuré par des fonds privés avec le soutien souhaité des communautés locales. A l'instar d'autres établissements de la Fédération des hôpitaux vaudois qui ont récemment ouvert des centres médicaux dans la périphérie lausannoise, le maître d'œuvre du CA devra être l'Hôpital, les différents acteurs en devenant ses locataires.



Chaque année, plus de 100'000 patients * font confiance à la Clinique de La Source

**Votre assurance de base ne suffit pas
pour bénéficier, en cas d'hospitalisation,
des privilèges de notre Clinique !**

**Seule une assurance complémentaire PRIVÉE ou SEMI-PRIVÉE est
votre sésame pour être l'un des 4'000 patients hospitalisés à la
Clinique de La Source et bénéficier ainsi :**

- d'une prise en charge rapide
- de la compétence de 400 médecins indépendants et 500 collaborateurs hautement qualifiés et dévoués
- d'une technologie de pointe
- d'un service hôtelier 5 étoiles.

**La Clinique de La Source est conventionnée avec
TOUS les Assureurs maladie !**

Nos 10 lits «publics», réservés aux patients avec une assurance de base seulement, sont destinés aux urgences et à la chirurgie robotique, en collaboration avec le CHUV.

* y compris ambulatoires, radiologie, laboratoire, radio-oncologie, physiothérapie, etc ...



Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch



**Tant qu'il ne saura pas voler,
vous pourrez compter sur la Rega.**



Devenez donateur: 0844 834 844 ou www.rega.ch





A vos agendas!

Forums régionaux Diabète 2014

La progression du diabète et des maladies chroniques est décrite par les autorités sanitaires comme un «slow motion disaster». Pour une partie des patients, cette expression pourrait s'appliquer à leur propre situation. En effet, d'après les données vaudoises, un diabétique sur trois n'est pas diagnostiqué, une partie d'entre eux l'apprenant lorsque survient une complication. Par ailleurs, 40% des patients diabétiques souffrent

d'un ou de plusieurs autres problèmes chroniques. Face à ces constats, diagnostiquer, (in)former le patient, prescrire et coordonner le suivi sont autant de défis à relever.

Nous vous invitons à la quatrième édition des Forums Diabète autour du thème: Diabète, diagnostiquer, (in)former, traiter

8 mai 2014 (après-midi):

Forum Diabète dans l'Est vaudois organisé par le Réseau de soins PSHL

5 juin 2014 (après-midi):

Forum Diabète dans la région Centre co-organisé par le Réseau de soins ARCOS

19 juin 2014 (après-midi):

Forum Diabète dans l'Ouest vaudois co-organisé par le Réseau de soins ARC

26 juin 2014 (après-midi):

Forum Diabète dans le Nord vaudois co-organisé par le Réseau de soins RNB



Conférence LPP

conjointement avec son partenaire Retraites Populaires, la Fondation LPP de la SVM a le plaisir de vous annoncer la tenue de sa prochaine conférence qui aura lieu

JEUDI 15 MAI 2014

dans les locaux des Retraites Populaires (Caroline 9) à Lausanne de 17h à ~19h. Le programme détaillé suivra prochainement mais il vous est d'ores et déjà possible de vous préinscrire à cette conférence libre d'accès par courriel à info@svmed.ch.



JVD saison 2013-2014

Nous vous rappelons que la dernière formation des JVD saison 2013-2014 se déroulera le

JEUDI 5 JUIN 2014

et aura pour thème
Décision médicale: rôle du patient



Impressum



Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond
Secrétaire général/PAR

Secrétaires de rédaction
Anne-Catherine Le Beuz/ALB
Catherine Borgeaud Papi/CBP
Agnès Forbat/AF

Comité de rédaction du CMV

Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Henri-Kim de Heller
Dresse Véronique Monnier-Cornuz
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Adrien Tempia
Véronique Matthey Di Spirito, juriste/VMA

Régie des annonces et mise en page

Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies

© Fotolia.com
CBP

Le comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction. Le comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Atrium *Equipement médical* Informatique *Concept*

Conseils - Vente - Services - Contrôles



ECG sur PC



Electrocardiographe Ascard Coral à connecter à votre ordinateur

L'électrocardiographe Ascard Coral est un boîtier digital à relier à votre ordinateur par sa prise USB. L'électrocardiogramme douze pistes est enregistré directement dans la base de données CardioTeka (comprise dans le système Ascard Coral). CardioTeka assure une visualisation continue des 12 dérivations, l'enregistrement de l'ECG en mode manuel ou en mode automatique, l'activation de filtres, il calcule axes et intervalles et propose une aide au diagnostic. La conservation de l'ECG se fait sur le disque dur de votre PC. Outre l'impression via votre imprimante existante, un fichier pdf peut être généré. Prix très compétitif.

Pré-requis: Windows XP, Vista, Seven, Eight (compatible 32 et 64 bits).

Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Code postal, ville.....
E-mail.....

**Plus d'informations sur notre website
ou auprès de:**

AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville
tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch
www.atriumconcept.ch



VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

aurigen

centre de génétique et pathologie

• www.aurigen.ch •

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*

• LAUSANNE •

polyanalytic

analyses médicales

• www.polyanalytic.ch •

*Garantir le meilleur
suivi biologique*

• LAUSANNE • MORGES • NYON •



● membres du réseau medisupport



svm express

WWW.SVMED.CH

Les Jeudis de la Vaudoise

Pour vous inscrire: www.svmed.ch, rubrique Formation continue.



Société Vaudoise de Médecine
Formation continue – reconnue SSMI

Jeudi de la Vaudoise

Oncologie chez la personne âgée

10 avril 2014
CHUV, auditoire César-Roux

Organisateurs : Dresses Solange Peters et Nicole Doser

Modérateur : Dr Stéphane David

8 h 30 Accueil

9 h–10 h Séance plénière
«L'évaluation gériatrique de la personne âgée cancéreuse, réhabilitation et soins palliatifs»
 Dr Gilbert Zulian
«Mythes et réalités de l'oncologie de la personne âgée»
 Dr Matti Aapro
«Perspectives cantonales futures pour l'oncogériatrie: 2015?»
 Dresse Nicole Doser

10 h Pause café

10 h 15–12 h **Séminaires interactifs**

- Gériatres,
Dresse Cécile Amateis, Dresse Wanda Bosshard, Dresse Nicole Doser,
Dresse Rebecca Dreher, Dr Serge Félix, Dresse Eve Rübli,
Dresse Annelore Sautebin, Dr Gilbert Zulian
- Oncologues,
Dr Dominik Berthold, Dr Marc Gander, Dresse Diane Hebert,
Dr Andreas Hottinger, Dr Francois Luthi, Dr Olivier Michelin,
Dr Lucien Perey, Dresse Solange Peters, Dr Khalil Zaman

Modérateurs : Dr Alain Birchmeier, Dr Marc Bonard, Dr Stéphane David,
Dresse Christiane Galland, Dresse Anne-France Mayor-Pleines,
Dr Abram Morel, Dr Alain Schwob, Dr Philippe Staeger.

Programme détaillé et prochains Jeudis de la Vaudoise
sur: www.svmed.ch > formation continue

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires

Sponsor principal




Co-sponsors









Société Vaudoise de Médecine
Formation continue – reconnue SSMI

Jeudi de la Vaudoise

Check-up: que reste-t-il?

22 mai 2014
CHUV, auditoire César-Roux

Organisateur : Pr Jacques Cornuz

Modérateur : Dr Marc Bonard

8 h 30 Accueil

9 h–10 h Séance plénière
«Comment répondre à la demande de check-up?»
 Pr Jacques Cornuz
«Prévention cardio-vasculaire en 2014: mise au point»
 Dr David Nanchen

10 h Pause café

10 h 15–12 h **Séminaires interactifs**

- Dépistage des maladies transmissibles
- Diagnostic précoce des maladies chroniques
- Rôle des spécialistes, etc.


Experts : Dresse Carole Clair, Dresse Isabelle Jacot-Sadowski,
Pr Jacques Cornuz, Dr Reto Auer, Dr Jean-Paul Humair,
Dr David Nanchen, Dr Kevin Selby, Dr Nicolas Senn

Modérateurs : Dresse Christiane Galland, Dresse Anne-France Mayor-Pleines,
Dr Alain Birchmeier, Dr Marc Bonard, Dr Stéphane David,
Dr Abram Morel, Dr Alain Schwob, Dr Philippe Staeger









Programme détaillé et prochains Jeudis de la Vaudoise
sur: www.svmed.ch > formation continue

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires

Sponsor principal



Co-sponsors



GRAND CONSEIL VAUDOIS

Election complémentaire de quatre assesseurs à la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal pour la législature 2013-2017

(Entrée en fonction: date à convenir)

Durant le printemps 2014, le Grand Conseil vaudois procédera à l'élection complémentaire de quatre assesseurs à la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, conformément aux articles 155 et suivants de la loi sur le Grand Conseil (LGC) et à la loi d'organisation judiciaire (LOJV). Ces assesseurs seront élus pour la durée restante de la législature judiciaire, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

L'activité d'assesseur est une activité sans horaire fixe, rémunérée par indemnités. Elle implique la participation à des audiences et à des délibérations, ainsi que l'examen de dossiers par voie de circulation. Le nombre d'heures qu'implique cette activité varie en moyenne entre 50 et 150 heures par année. La Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal statue sur les recours formés contre des décisions administratives cantonales et communales relevant de divers domaines (plus d'informations sur le site Internet du Tribunal cantonal www.vd.ch/fr/autorites/ordre-judiciaire/tribunal-cantonal).

Cette fonction est accessible à toute personne majeure, de moins de 70 ans, de nationalité suisse, ayant l'exercice des droits civils et n'ayant pas subi de condamnation pour des actes contraires à la probité ou à l'honneur. Selon l'article 16 al. 2 LOJV, l'assesseur qui n'est pas domicilié dans le canton lors de sa nomination doit y prendre domicile dans le délai fixé par l'autorité de nomination. En vertu de l'article 18a LOJV, les collaborateurs de l'Etat de Vaud, soumis à la loi sur le personnel (LPers), ne peuvent pas postuler à la fonction d'assesseur, sous réserve d'exceptions prévues par la loi, dont les greffiers, les greffiers-substituts, les greffiers ad hoc, les membres du corps enseignant de l'Université de Lausanne (UNIL).

Sur la base des besoins actuels de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, sont particulièrement recherchés les profils suivants:

- **1 chirurgien-orthopédiste ou 1 orthopédiste;**
- **2 rhumatologues;**
- **1 neurologue.**

Les candidats intéressés déposent un dossier contenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, un extrait du casier judiciaire ainsi qu'un extrait des poursuites et actes de défauts de biens (art. 156 al. 3 LGC). Les dossiers de candidature seront remis ensuite à la Commission de présentation, puis tenus à la disposition des députés (art. 156 al. 4 LGC). Une fois les candidatures déposées, la Commission de présentation pourra convoquer les candidats ou requérir des compléments d'informations, aux fins de vérifier si les conditions posées par la loi sont remplies.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Commission de présentation du Grand Conseil vaudois, avec la mention «élection complémentaire de quatre assesseurs à la CASSO», p.a. Secrétariat général du Grand Conseil, Place du Château 6, 1014 Lausanne, du mardi 25 mars 2014 au mercredi 23 avril 2014 (date du timbre postal faisant foi et délai non prolongeable).

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Secrétaire de la Commission de présentation, M. Fabrice Lambelet, tél. 021 316 05 89.

Dans cette annonce, la forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. L'emploi du masculin a pour but de faciliter la lecture du texte.

DEUX HISTOIRES,
UN AVENIR

BOSS INSURANCE
SERVICES
& FISCA FINANCE
UNISSENT LEURS
COMPÉTENCES
À VOTRE SERVICE



BS & ASSOCIÉS

CONSEILS EN ASSURANCES POUR PROFESSIONS MÉDICALES

EXPERTISE | EFFICIENCE | ENGAGEMENT

+41 58 911 08 00 | WWW.BS-ASSOCIES.CH | INFO@BS-ASSOCIES.CH



svm express
WWW.SVMED.CH

Programme formation continue 2014



JEUDI 1 MAI 2014 DE 17H À 19H à la Société Vaudoise de Médecine

Cardiologie pour nos patients en EMS: insuffisance cardiaque, FA, pathologies valvulaires, le point en 2014

Orateur: Pr Jean-Jacques Perrenoud
Professeur associé à la Faculté de médecine des HUG
Département de réhabilitation et gériatrie

JEUDI 3 JUILLET 2014 DE 17H À 19H à la Société Vaudoise de Médecine

Hydratation et médication en fin de vie
pour nos résidents en EMS

Orateur: Dresse Claudia Mazzocato
Médecin cheffe du Service des soins palliatifs,
collaboratrice scientifique de l'Unité de bioéthique du CHUV/FBM

*Cette formation sera précédée de l'Assemblée générale
qui se déroulera au même endroit de 15h30 à 16h45*

ORGANISATION

**Groupement des médecins
d'EMS (GMEMS) de la SVM**

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013 DE 17H À 19H à l'Hôpital d'Aubonne

Ethique en EMS: pour le médecin et pour le soignant

Orateur: Dr Carlo Foppa
Ethicien aux EHC (Etablissement hospitalier de la Côte)

JEUDI 13 NOVEMBRE 2013

Sur une journée, programme complet et lieu à confirmer
6^e Symposium des médecins en EMS
Sujets et titre encore en discussion

RENSEIGNEMENTS
Dr Ferdinand Beffa, Président du GMEMS
Responsable du cours
ferdinand.beffa@bluewin.ch

INSCRIPTIONS (séminaire gratuit)
SVM – Secrétariat du GMEMS
T. 021 651 05 05 – F. 021 651 05 00
catherine.borgeaud@svmed.ch

Accréditation et sponsoring des formations 1 – 2 – 3 sur programme définitif
2 pts de formation continue par soirée en médecine interne générale + gériatrie



L'éloge de l'éclectisme

Dire que le Dr François Pellet, «interniste d'ensemble» retraité depuis 2007, est un homme aux intérêts multiples tient de l'euphémisme. Il sait pourtant rester zen puisqu'il a vécu sereinement au centre d'un tourbillon de culture(s) dont il se délecte et qu'il partage volontiers.

Lorsqu'on rencontre le Dr Pellet pour tenter d'esquisser son portrait, on est comme un enfant devant un rayon de jouets qui sont tous disponibles mais parmi lesquels il devra choisir. Parlera-t-on de ses diplômes de médecine suisse et américain et de son engagement aux côtés de son maître et ami, le Pr Lawrence R. Freedman, dès les premières années de lutte contre le sida? Ou de son activité en faveur de la médecine de pointe, des soins palliatifs vaudois ou des *Medical Humanities* qui lui sont chers? Irons-nous avec lui au Mali, à la suite d'Albert Jaccard, aux côtés des Dogons ou au Vietnam où il reste présent? Evoquons-nous les deux livres* dont il est l'auteur ou son intérêt pour les grands carrefours de civilisations et la quête de l'Homme de l'Antiquité à

nos jours? Lui demanderons-nous de décrire sa passion pour la musique et la littérature, qu'illustre sa bibliothèque qui compte plusieurs milliers d'ouvrages? Ou encore, l'écouterons-nous raconter sa consultation à Pully qui l'a aussi étroitement lié aux descendants de C. F. Ramuz au souvenir duquel il se consacre aujourd'hui activement?

Faisons le choix d'essayer de trouver ce qui a guidé François Pellet tout au long d'une vie qu'il raconte avec un souci des détails mais toujours avec une pointe d'humour. Une vie qui a aussi été marquée par des accidents de santé et des pertes qu'il évoque pudiquement, à l'abri des volutes de son cigare.

Un milieu cultivé, ouvert et stimulant

Né à Lausanne en 1942, d'un père commerçant et d'une mère musicienne dont la famille formée d'intellectuels cosmopolites a fortement marqué le jeune François. Les artistes célèbres que fréquentent les siens ont donné une couleur particulièrement riche à ses années de jeunesse. Heureux de grandir dans ce bouillon de culture, il travaille intensément le piano et se passionne très tôt pour l'Antiquité. Aujourd'hui encore, il relit volontiers Sophocle et Platon qui côtoient Shakespeare, Tolstoï, Céline et Proust dans son panthéon personnel. Dans sa famille où plusieurs religions cohabitent, il rencontre également la Foi, les valeurs et le sens de la solidarité qui vont fonder sa vie: «Le désir de devenir médecin est né de la réflexion

chrétienne mais aussi platonicienne d'aider son prochain. Mon père disparaissait mon choix professionnel et j'ai donc dû financer mes études», confie-t-il. A la fin des années 60, auteur d'une thèse en neurologie, marié et jeune père de famille, il renonce à la possibilité de se perfectionner aux Etats-Unis. Il se forme en médecine interne et poursuit une belle carrière hospitalière et d'enseignant couronnée de succès jusqu'en 1978, date à laquelle il ouvrira un cabinet à Pully. «Mes années au CHUV avec le Pr L. Freedman m'ont ouvert aux méthodes américaines, ce qui m'a valu quelques inimitiés!» précise le Dr Pellet malicieusement. Avidé de s'améliorer sans cesse, il fera par la suite des séjours réguliers et formateurs aux USA, au Canada et en Angleterre, ce qui lui a permis de prendre en charge dans sa consultation des cas particulièrement lourds, envoyés par des confrères qui l'ont surnommé le *Doctors' Doctor*. Ce qui ne l'a pas empêché de s'engager aussi dans le tiers-monde, une «expérience fascinante» souligne-t-il encore.

Oui, c'est bien la passion de la science, la curiosité ainsi que l'amour des autres et des différences qui ont animé le Dr Pellet. Il a choisi de cultiver une philosophie, une éthique et des valeurs reçues en héritage. Et ce qui pourrait être pris pour une boulimie d'activités n'est que l'expression de son formidable appétit de vivre, d'être utile et de rendre heureux les gens qu'il rencontre. ■



* *1900, les musiciens romands en quête d'identité*
(Editions Slatkine, parution mars-avril 2014)
Souvenirs autour de «La Mulette»
(Editions Slatkine, parution fin 2014)



Dr François Pellet

Autrefois, les logiciels de la Caisse des Médecins n'étaient pas chers – aujourd'hui, ils sont gratuits.

Depuis 50 ans, la Caisse des Médecins n'a de cesse de se réinventer

La tradition, c'est bien ; l'innovation, c'est mieux. La Caisse des Médecins actualise régulièrement ses produits informatiques et ses services de gestion, ainsi elle peut proposer son savoir-faire à un rapport qualité / prix / prestations imbattable.

Conseils + services + logiciels + formation =
Caisse des Médecins




Ä K **ÄRZTEKASSE**
CAISSE DES MÉDECINS

C M **CASSA DEI MEDICI**

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Romandie
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07
www.caisse-des-medecins.ch
romandie@caisse-des-medecins.ch